

Zeitschrift: Rapport annuel / Bibliothèque nationale suisse
Herausgeber: Bibliothèque nationale suisse
Band: 2 (1896)

Artikel: Second rapport annuel : 1896
Autor: Graf, J.H. / Bernoulli, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-362179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliothèque Nationale Suisse.

Second rapport annuel

1896

L'année 1896, pour laquelle la Commission de la Bibliothèque présente son rapport, a constitué le premier exercice complet de la Bibliothèque Nationale Suisse.

Aucune solution n'était intervenue en 1895 sur la question de l'emplacement de l'édifice de la Bibliothèque, ni sur celle de la convention à signer avec la *Bürgerbibliothek* de Lucerne.

Ces deux questions ont été tranchées dans les premiers mois de 1896. Les Chambres fédérales, dans leur session de mars, ont assigné définitivement au bâtiment de la Bibliothèque et des Archives un emplacement sur le Kirchenfeld et les travaux ont commencé dans le courant du mois d'août.

La Commission a discuté durant l'été dernier, avec des délégués de la Direction fédérale des travaux publics, les plans de l'aile de l'édifice spécialement affectée aux services de la Bibliothèque; elle en a arrêté les lignes essentielles, en faisant ses réserves au sujet de quelques détails qui exigeaient une étude plus approfondie. Il est probable que la Bibliothèque Nationale pourra s'installer à la fin de l'année 1898 dans ses nouveaux locaux; disons à ce propos qu'elle a loué un étage et demi de plus dans la maison N° 7 de la rue Christophe; elle en occupera encore le quatrième et dernier étage dans l'année courante.

Depuis le 1^{er} décembre la Bibliothèque Nationale s'est assurée pour 86,600 francs auprès de la Société suisse d'assurance mobilière.

La convention conclue le 21 janvier entre le Conseil fédéral et l'administration communale de Lucerne a régularisé la situation

de la *Bürgerbibliothek* de Lucerne comme dépôt central des anciens Helvetica et les rapports de celle-ci avec la Bibliothèque Nationale. En conséquence, notre président et un de nos membres, M. le Prof. Dr V. Rossel, furent délégués par le Conseil fédéral en qualité de représentants de la Confédération dans la commission de la Bibliothèque de Lucerne. L'échange des doublets, déterminé par un article de la convention a commencé en été; à cette occasion, le nouveau bibliothécaire de Lucerne vint prendre connaissance de l'organisation technique de la Bibliothèque Nationale, afin de rendre plus facile une action commune des deux établissements.

La direction de la Bibliothèque a dû consacrer le plus clair de son temps en 1896 à organiser ses collections, ainsi que cela avait été décidé à la fin de l'année précédente. Les trois grandes divisions: ethnographie, droit et littérature, avec leurs branches auxiliaires ont été formées, classées et subdivisées. Tous les périodiques en ont été séparés et forment un groupe unique; la nature des matières commanda ici une répartition en journaux, revues et publications de sociétés. Ces dernières comprennent les rapports d'écoles et d'établissements divers, de chemins de fer, de banques et de sociétés par actions, de même que les imprimés paraissant à époques irrégulières, tels que statuts, règlements et autres. La direction a, en outre, classé à part les ouvrages incomplets, en vue de les compléter à l'occasion.

Toute cette organisation prend beaucoup de temps et offre des difficultés particulières pour les périodiques et le droit; le fait que la Bibliothèque est logée dans trois et même quatre étages d'une maison particulière ne contribue pas à simplifier les choses. Il s'ensuit que le catalogue est resté en souffrance; il est cependant achevé pour toute la division L (littérature, sciences, etc.), il a fait des progrès pour les périodiques (division P et V) et on l'a du moins commencé pour les deux autres divisions. Les crédits nécessaires à l'impression successive du catalogue avaient été accordés déjà pour le second exercice, et les Chambres les ont considérablement augmentés dans leur session de décembre. Le travail n'a pu toutefois être entrepris que vers la fin de l'année, mais il avancera rapidement, une fois les difficultés du début aplanies. Pour la numérotation des volumes, la direction a adopté des étiquettes de couleurs différentes, suivant les divisions, et pourvues seulement d'une lettre et d'un chiffre pour chaque volume; sont considérés comme des volumes les

cartons contenant les brochures, et celles - ci sont elles - mêmes numérotées par ordre alphabétique dans chaque carton.

Des crédits extraordinaires pour 1896 et 1897 ont permis de veiller plus que du passé à la conservation, au numérotage et au catalogue des volumes; nous réussirons bientôt à faire relier tous les nouveaux livres au fur et à mesure de leur entrée. Nous avons attaché à la Bibliothèque, depuis le mois de mai, un relieur capable, qui est notre intermédiaire auprès des nombreux maîtres-relieurs auxquels nous avons à nous adresser; ses connaissances techniques nous sont utiles d'ailleurs pour toutes les affaires de la direction qui sont de son ressort. Désireuse de donner aux livres de la Bibliothèque Nationale un aspect convenable, et cédant d'autre part à des considérations pratiques la direction a décidé de créer pour chaque division et pour les ouvrages les plus précieux un volume-type par la couleur et l'ornementation de la reliure.

Comme le tableau de l'appendice (annexe I) en fait foi, le fonds de la Bibliothèque Nationale s'est accru à peu près autant durant le dernier exercice qu'en 1895 (plus de 24,000 numéros avec 37,500 pièces en 1896, contre 23,000 numéros avec 37,100 pièces en 1895). Si, d'une part, nous devons faire remarquer que l'exercice de 1895 ne s'étend que sur 8 mois, nous pouvons signaler, d'autre part, ces deux faits réjouissants: la proportion des volumes est plus forte et le nombre total des dons a presque doublé. Il est compréhensible que le chiffre des doublets de la Bibliothèque Nationale ait augmenté aussi à raison de cet accroissement: nous les évaluons en tout à 2500 numéros.

Aucun changement n'est survenu dans le classement systématique des entrées; nous avons les observations suivantes à faire sur quelques points particuliers:

Le nombre des achats est en décroissance sur celui de 1895. Les crédits disponibles n'ont pas permis de procéder comme il l'aurait fallu. Les publications courantes n'ont pas même pu être acquises d'une manière complète; les recherches de la direction entreprises à ce sujet ont donné un résultat différent sensiblement des évaluations antérieures: nous avons notamment besoin de près de 4000 francs pour les ouvrages paraissant en Suisse pendant le courant d'une année et de près de 5000 francs pour les journaux et autres périodiques suisses publiés dans le même laps de temps. Nous espérons que, dans un temps rapproché, la Bibliothèque

Nationale sera mise à même de remplir plus complètement la tâche qui lui incombe. La marge laissée pour les achats d'occasion n'était pas exagérée ; aussi n'est-ce qu'en des cas isolés que la direction a pu compléter systématiquement quelques collections ; par contre, il lui a été possible de faire des acquisitions de valeur dans plusieurs cantons.

Les dons ont afflué en 1896 et il nous est agréable de le constater, car, à part quelques présents considérables, c'est le fait d'autorités, de sociétés, d'institutions et de nombreux écrivains qui ont bien voulu nous envoyer soit leurs rapports, soit leurs ouvrages, soit leurs tirages à part. Nous exprimons avec confiance le vœu que cette forme volontaire du « dépôt légal » pour les publications hors du commerce s'acclimatera de plus en plus chez nous et se changera en une habitude générale, afin que notre Bibliothèque devienne réellement le foyer où seront recueillies les œuvres résument toutes les manifestations les plus variées de la vie nationale. L'Exposition Nationale Suisse de l'année dernière a réalisé cette idée dans une certaine mesure. Une circulaire de la direction de la Bibliothèque à toutes les personnes exposant des imprimés demandait la cession de ces objets à la Bibliothèque après la clôture de l'Exposition ; elle rencontra un accueil favorable. Un très grand nombre des imprimés exposés à Genève ont été cédés gratuitement et réunis à la Bibliothèque Nationale ; le bureau officiel de la presse et plus particulièrement son chef, M. le Dr Hablützel, actuellement à Winterthour, ont apporté beaucoup de sollicitude à nous les faire parvenir.

Nous avons aussi profité indirectement de la circonstance qui vient d'être rappelée, en faisant connaître notre Bibliothèque un peu partout. La Suisse française est aujourd'hui fortement représentée dans les collections de la Bibliothèque Nationale par ses associations et institutions les plus diverses, et elle y occupera bientôt la place due à son importance.

Parmi les exposants qui nous ont remis leurs imprimés, nous nommerons au moins M. le pasteur Marthaler, à Berne, qui nous a offert une collection de rapports des colonies de vacances de la Suisse, et la Maison des Missions évangéliques, à Bâle, qui nous a cédé, entre autres, la série précieuse de tous ses livres d'écoles en langues étrangères. Mentionnons parmi les présents considérables : une collection de revues historiques donnée par

la Société générale d'histoire de la Suisse; de nombreux livres et brochures de Madame E. Brunner-Stettler, à Berne, des familles Geiser à Langenthal et Bernoulli-Riggembach à Bâle, de Madame E. Birmann-Socin à Liestal, de Mr. J.-J. Oeri, ancien pasteur, à Bâle et des hoirs de Wyttensbach à Chexbres; les publications des maisons d'imprimerie et d'édition de W. Kaiser à Berne, de G. Bridel & Cie à Lausanne, de Hofer & Burger, Orell Füssli et Ulrich & Cie à Zurich; les doublets des bibliothèques de Liestal, Sarnen et Yverdon; les imprimés officiels des cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Berne et Zurich, des villes de Lausanne et Zurich et de la commune bourgeoise de Bâle; enfin les envois fréquemment répétés, cette année encore, de M. le Dr E. Haffter à Weinfelden, et ceux de plusieurs communes du canton des Grisons.

En somme, la liste des donateurs que nous publions (annexe II) accuse un total de 530 noms, répartis entre 24 cantons et demi-cantons.

La collection von Taur, délivrée à la Bibliothèque Nationale en 1895, avait porté le nombre des cessions gratuites à un total exceptionnel; durant le second exercice, ces chiffres sont loin d'être atteints. Cependant, en 1896, les administrations fédérales ont commencé à nous transmettre régulièrement, non seulement leurs imprimés de l'année courante, mais aussi leurs livres et brochures des années précédentes qui ne leur étaient plus nécessaires; sur notre désir, le Conseil fédéral, que nous remercions de sa sollicitude, y a contribué largement par son arrêté du 23 septembre.

L'échange des doublets, enfin, a été inauguré cette année avec la *Bürgerbibliothek* de Lucerne et la Bibliothèque de la ville de Zurich; la Bibliothèque Nationale est, jusqu'à présent, plutôt créancière de la première et débitrice de la seconde. D'autres échanges sont en bonne voie.

De fortes entrées sont prévues pour l'année 1897; c'est ce que font espérer les nombreux cadeaux déjà reçus, et les occasions d'achats qui se présentent de divers côtés.

En terminant, nous tenons à rappeler que la bienveillance du Conseil fédéral et des Chambres fédérales nous a permis d'augmenter notre personnel dans les proportions rendues nécessaires par la période d'organisation.

Nous avons déjà fait mention du relieur Alb. Sichler, de Berne, entré en fonctions en mai 1896; M. Frédéric de Wyss, de Zurich, qui travaillait depuis le mois de juin, comme volontaire, à la Bibliothèque Nationale, est devenu l'un de nos collaborateurs scientifiques, à partir de 1897.

Berne, le 14 janvier 1897.

Au nom de la Commission de la Bibliothèque,

Le Président:

Prof. Dr J. H. Graf.

Le Secrétaire:

Dr Jean Bernoulli.